**CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME**

**40E SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’OCCASION DE L’EXAMEN DU RAPPORT VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU)**

*24 janvier – 4 février 2022*

*Prononcée par :* ***PIME Germain Zong-Naba***

**Monsieur le Président,**

Le Burkina Faso souhaite la bienvenue à la délégation vénézuélienne et la remercie de la présentation de son rapport national au titre du troisième cycle de l’Examen Périodique Universel (EPU).

Le Burkina Faso salue les progrès enregistrés par le Venezuela dans la mise en œuvre des recommandations qu’il a acceptées en 2016, notamment les mesures prise en matière de lutte de lutte contre la violence à l’égard des femmes ainsi que le renforcement de sa coopération avec le Conseil des droits de l’homme et ses mécanismes.

Le Burkina Faso encourage le Venezuela à poursuivre ses efforts afin de relever les défis qui persistent dans le domaine des droits de l’homme sur le terrain.

Le Burkina Faso recommande au Venezuela :

1. de ratifier le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants;
2. de redoubler d’efforts pour rendre l’institution nationale de défense des droits de l’homme plus conforme aux Principes de Paris.

Le Burkina Faso souhaite à la République Bolivarienne du Venezuela un EPU couronné de succès.

**Je vous remercie.**